



**Séance Plénière, en audio-conférence, du CHS-CT 13
06 Mai 2020
Déclaration Liminaire.**

Madame la présidente,

Nous nous réunissons, aujourd'hui pour étudier les modalités de mise en œuvre du futur déconfinement fixé le 11 mai, dans chacune des administrations des Ministères Économiques et Financiers.

La préoccupation principale de FO-Finances est d'aborder cette période qui se profile, dans des conditions de sécurité sanitaire maximale. La priorité est plus que jamais à la sécurisation et à la protection des agents.

FO-Finances émet un vœu (pieux) que cette fois-ci, la clarté et l'organisation, guident vos actes. Ceci n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui. Pour preuve, voilà maintenant près de deux mois que le ministère de l'économie et des finances est dans l'incapacité de fournir des données statistiques sur la situation administrative de ses agents et en tout premier lieu des victimes du Covid 19.

Nous vous rappelons que la responsabilité pénale de l'employeur est omniprésente dans tous les esprits.

Pour rappel, ce 21 avril, la fédération Générale des fonctionnaires Force-Ouvrière, face à l'absence de réponses et d'engagements précis des responsables publics qui ont l'obligation légale de protéger les fonctionnaires et agents publics de l'État, c'est vu dans l'obligation de porter plainte contre X pour mise en danger d'autrui (article 223-1 du Code pénal) et pour omission de combattre un sinistre (article 223-7 du code pénal).

Concernant la date de déconfinement du 11 mai, de manière inédite, le cadrage gouvernemental a la particularité d'être partiellement soumis à des variations départementales.

Dans cette perspective, FO Finances a exigé la tenue de CHSCT départementaux et spéciaux.

Malgré cette décentralisation, le ministère nous indique trois axes majeurs évidents.

- Le Télétravail. Qui doit être privilégié, en priorité, pour éviter l'«engorgement des transports, des écoles et des services ».**
- L'adaptation des locaux afin de respecter les mesures de distanciation sociale ou d'éloignement sanitaire.**

- L'utilisation des masques. Inutile il y a deux mois, en dépit de l'évidence, fortement recommandé aujourd'hui. Même si, le ministre a confirmé la pénurie de masques et son impossibilité d'en distribuer à tous les agents de son ministère ! Un peu de franchise, cela ne fait pas de mal.

Restent d'autres problématiques sur lesquelles nous attendons des réponses fermes.

- Quel est la quantité d'équipement de protections (EPI) disponible pour les agents de contrôle et d'enquête ? Les masques, bien sûr, mais aussi : le gel hydroalcoolique, les gants, les lingettes virucides, les cloisons en plexiglas...

- Votre réflexion sur la densité d'occupation des véhicules administratifs.

- L'entretien des climatisations et ventilations dans les bâtiments.

- Le nettoyage des locaux, véhicules et points de contact (locaux sociaux, lieux de restauration collective, toilettes, imprimantes...).

Dans cette situation très instable et anxiogène à plus d'un titre pour les agents, Vous devez, ainsi que les représentants des administrations présents ce matin, apporter des informations et des solutions à cette liste, non exhaustive.

Nous avons conscience que le Plan de Reprise de l'Activité se fait, une fois de plus, sans certitudes et nous le regrettons. Un projet de guide ministériel, élaboré par le bureau SRH3B, sur une Méthodologie de travail nous sera proposée, dans le cadre du déconfinement progressif. Il aura vocation à donner des orientations et consignes précises et pratiques pour l'ensemble des services afin de guider le travail qui sera réalisé au niveau local dans les directions et les CHSCT locaux, sur les thématiques à traiter en matière d'évaluation et de prévention des risques, Un projet sera étudié, cet après-midi en CHSM.

Vous avez la lourde tâche de commencer sans attendre. C'est ainsi. Gageons que les recommandations ministérielles qui ne tarderont pas à arriver, apporteront l'éclairage nécessaire à la réussite de ce déconfinement.

Philippe LANTELME

FO-Finances au CHS-CT des Bouches du Rhône.